Faire évoluer les normes sociales dans le cadre du changement social et de comportement : Programme de formation

EXEMPLE D'AGENDA DE FORMATION

Agenda de la formation sur les normes sociales - Module 1

**[DATE]**

**[LIEU]** ou **[LIEN].**

|  |  |
| --- | --- |
| **Temps** | **Section** |
| **2 heures** | **Session 1** |
| **10 minutes** | **Introductions et vue d’ensemble de l'atelier*** Introduire les objectifs du programme (si le public participe au programme complet) et les objectifs du module - les concepts fondamentaux des normes sociales, comment les normes peuvent influencer les résultats du programme et pourquoi c'est important.
* Avant la première section, prévoir une séance d'introduction à la réflexion personnelle et à l'auto-réflexion, au cours de laquelle les participants pourront réfléchir à la manière dont les normes sociales sont liées à leur travail technique et à leur vie, tant sur le plan personnel que sur celui des programmes.
 |
| **45 minutes**  | **Section 1 : Les normes sociales et leur rapport avec le comportement*** Introduire les concepts de normes sociales, en commençant par une réflexion sur une photo ou une vidéo sur les normes sociales qu'elle représente.
* Options d'activités en plénière et en petits groupes pour comprendre les normes, les croyances, les attitudes et les comportements, ainsi que les normes descriptives et injonctives.
 |
| **5-10 minutes** | **Pause (facultative)** |
| **30 minutes** | **Section 2 : L'importance des normes dans les efforts de changement social et comportemental** * Introduction à trois approches conceptuelles sur les normes sociales et la façon dont les normes influencent les comportements de santé,
 |
| **30 minutes** | **Section 3 : Comment les approches de changement des normes sociales s'intègrent dans le CSC et lui apportent une valeur ajoutée.*** Présentation de 2 ou plusieurs études de cas illustrant pourquoi les normes sociales sont importantes pour les interventions visant à modifier les comportements.
 |
| **2 heures** | **Session 2** |
| **20 minutes** | **Section 1 Récapitulation : Les normes sociales et leur relation avec le comportement*** Récapitulation des concepts
* Introduction aux huit caractéristiques des normes sociales, et activité sur les huit caractéristiques des normes sociales.
 |
| **50 minutes** | **Section 4 : Théories sur la façon dont les normes influencent les comportements*** Présenter les différentes disciplines et théories qui sous-tendent la manière dont le changement de normes conduit à un changement de comportement - et les éléments communs aux différentes théories.
* Diapositives facultatives pour permettre un approfondissement de théories spécifiques.
* Le facilitateur peut ajouter des activités pour permettre aux participants de réfléchir à la manière dont ces théories s'appliquent à leur propre travail ou le sous-tendent.
 |
| **50 mins** | **Section 5 : Développer et utiliser les théories de changement du programme.** * Expliquez pourquoi une théorie claire du changement est essentielle pour les approches de changement de normes.
* Le facilitateur peut ajouter des activités pour permettre aux participants de travailler avec leur propre théorie du changement ou un exemple de théorie du changement, et d'élucider comment les approches de changement de normes fonctionneront et mèneront aux résultats souhaités.
 |

*Le programme de formation aux normes sociales du projet Passages a été préparé par l'Institute for Reproductive Health, Université de Georgetown (IRH) et le Centre pour l'égalité des sexes et la santé de l'Université de Californie à San Diego (GEH, UCSD) dans le cadre du projet Passages. Ce lexique et le projet Passages ont été rendus possibles grâce au soutien généreux du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) dans le cadre de l'accord de coopération n° AID-OAA-A-15-00042. Le programme de formation a été traduit en français par le projet Breakthrough ACTION dans le cadre de l'accord de coopération n° AID-OAA-A-17-00017. Le contenu est la responsabilité de l'IRH et du GEH et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Université de Georgetown, de l'UCSD, de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.*

